

**NOTE POUR LE DOSSIER SEN/96/CO1 – SEN/96/OO1
RAPPORT DE LA MISSION DE REVUE
DU 25 AU 31 MAI 2000**

SOMMAIRE DU RAPPORT

I. OBJECTIF DE LA MISSION

II. CONSTATATIONS DE LA MISSION

2.1 PERTINENCE DE LA CONCEPTION DU PROJET

2.2 CADRE INSTITUTIONNEL ET LE PARTENARIAT

2.3 ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES

2.4 EXECUTION FINANCIERE

2.5 GESTION ADMINISTRATIVE

2.6 COMMUNICATION ET COORDINATION

2.7 CONSTATIONS VISITES DE TERRAIN

III. EXAMEN DES CONCLUSIONS / RECOMMANDATIONS DE LA REVUE TECHNIQUE

IV. MEMORANDUM DES ACTIONS RECOMMDEES PAR LA MISSION

V. ANNEXES

5.1 ANNEXE 1 : Cadre logique proposé par la mission

5.2 ANNEXE 2 : Cadre institutionnel proposé

5.3 ANNEXE 3 : Etat des résultats /objectifs

5.4 ANNEXE 4 : Situation de l'exécution financière

5.5 ANNEXE 5 : Organigramme de la coordination

I – OBJECTIF DE LA MISSION

La mission a eu pour objectif de procéder à la revue de l'exécution technique et financière du Fonds de Développement Local (FDL) de Kédougou.

II – CONSTATATIONS DE LA MISSION

2.1 PERTINENCE DE LA CONCEPTION DU PROJET

2.1.1 Les objectifs du projet cadrent parfaitement avec les grandes orientations du gouvernement sénégalais à savoir :

- le renforcement du processus de décentralisation ;
- la lutte contre la pauvreté ;
- la préservation de l'environnement.

Il s'y ajoute que dans la lettre de politique sectorielle de décentralisation, le renforcement des capacités des collectivités locales et le développement des initiatives traduisent les orientations stratégiques nationales.

2.1.2 De façon à bien refléter la contribution du projet à la réalisation des orientations du Gouvernement, la mission estime nécessaire la reformulation de l'objectif de développement ; de l'objectif immédiat n°3 ainsi que l'ensemble des résultats.

Dans ce cadre, la prochaine réunion budgétaire devrait permettre une reformulation du document du projet en ce qui concerne les chapitres V et VI.

- l'objectif de développement est reformulé comme suit :

« Promouvoir le développement durable à travers le renforcement du processus de décentralisation et la lutte contre la pauvreté ».

- En ce qui concerne la reformulation des résultats, les éléments sont indiqués dans le cadre logique objet de l'annexe 1.

2.2 CADRE INSTITUTIONNEL ET PARTENARIAT

2.2.1. CADRE INSTITUTIONNEL

Le document du projet a été conçu et approuvé avant la mise en œuvre de certaines dispositions du code des collectivités locales notamment la création de l'Agence régionale de Développement qui est la seule agence de développement local détenant le monopole en matière de formulation et coordination des programmes et projets pour l'ensemble des collectivités locales de la région.

A cette étape de l'exécution du projet, la Cellule d'Appui au Développement Local (CADL) qui devait au terme de la première année évoluer vers une Agence de Développement Local (ADL) n'a pas été mise en place du fait des difficultés liées au fait que la zone d'implantation du projet ne correspond pas au découpage administratif.

En lieu et place des organes sus mentionnés (CADL et ADL), le projet envisage la mise en place d'une cellule d'Appui et de Conseil aux Collectivités Locales (CACL).

La mission estime, en référence aux dispositions retenues dans le cadre de la décentralisation, qu'il est plus opportun de mettre en place des Comités Locaux d'Appui et de Suivi du FDL au niveau du département de Kédougou et de l'arrondissement de Missirah.

Le cadre institutionnel proposé figure dans l'annexe 2.

2.2.2. PARTENARIAT

* Le projet a développé une synergie certaine avec la Direction de l'Expansion Rurale (DER), Le Réseau Afrique 2000/ Programme Petites Subventions du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), le Projet de Gestion Communautaire des Ressources Naturelles (PGCRN), la SODEFITEX/Centre de Recherche Zootechnique /Vétérinaires Sans Frontières et le Centre de Suivi Ecologique (CSE)

* Compte tenu des difficultés d'accès constatées par la mission (Dindéfello, Fongolimbi), Il est urgent d'activer le partenariat :(i) PNUD /FENU/Gouvernement en vue du démarrage du projet envisagé sur la base des reliquats de l'ancien projet Pistes ; (ii) FDL/Kédougou et le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR)

* Le projet a déjà signé treize (13) conventions d'assistance avec toutes les communautés rurales de sa zone d'intervention. Seule la convention avec la Commune de Kédougou n'a pas été signée. Dans ce contexte, le projet devrait suspendre toute assistance en attendant la réaction positive des autorités municipales.

* Dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche faire faire, le projet a signé des contrats de services avec différents prestataires locaux privés. Cette approche est à consolider dans le sens de déléguer le suivi-évaluation et la maîtrise d'œuvre des infrastructures initiées et d'amener les collectivités locales à contractualiser ses relations de partenariat avec les services déconcentrés de l'Etat et les intervenants du secteur privé.

* L'établissement d'un protocole entre FDL et ACEP pourrait envisagé, en plus du contrat entre cette dernière et le FENU, ce qui permettrait de créer des opportunités d'emplois et de revenus, de renforcement des capacités des OP et de constitution de portefeuilles de projets.

2.3 Etat d'avancement des activités (revue des objectifs et résultats)

Le démarrage effectif des activités du FDL a eu lieu à la date prévue (janvier 1998) avec les différentes mises à niveau à Dakar et les prises de contacts sur place à Kédougou.

Le document du projet étant très confus au départ et ne comportant pas un objectif de développement clair et un cadre logique cohérent, l'équipe du FDL s'est investie dans son recentrage pour le rendre opérationnel.

L'annexe 3 indique l'état des résultats /objectifs.

2.4 Exécution financière

La situation instantanée de l'exécution financière est établie de façon complète et précise. Le taux d'exécution financière s'élève à environ 32% (cf. annexe 4). Cependant, la nomenclature budgétaire du projet ne permet pas une bonne lisibilité. A cet effet, le FDL a fait une proposition au siège de New York, d'affectation des crédits par ligne budgétaire depuis huit (8) mois sans aucune réaction.

Un feed back du siège serait de nature à clarifier la gestion budgétaire, notamment celle du FENU.

En ce qui concerne le suivi du budget, il a été constaté une absence totale de réconciliation des comptes entre Dakar et Kédougou. Il est donc souhaitable que des rencontres périodiques soient organisées (par trimestre) pour redresser et harmoniser les écritures comptables.

Le FDL dispose d'une régie d'avance de 300.000 F CFA pour les dépenses urgentes. Compte tenu de l'éloignement de Kédougou, la mission recommande l'ouverture d'un "Imprest Account" à Tambacounda.

2.5- Gestion administrative

2.5.1- Situation du personnel (Cf. annexe 5)

L'ensemble du personnel du FDL est au nombre de 15. Les prévisions dans ce domaine ont été respectées et le personnel est effectivement mis en place et répond à l'organigramme de départ. Ce personnel dispose de contrats en bonne et due forme.

Compte tenu de la nécessité de dissocier les fonctions de comptable denier et de "comptable matière", la mission recommande que les deux agents du projet promus à ces tâches soient maintenus. Cependant, la nomination de l'un d'entre eux en qualité de comptable matières s'avère nécessaire.

Les fiches de présence existent et sont régulièrement mises à jours ainsi que la gestion des crédits de congé. Cependant, compte tenu du volume de travail, tous les agents n'ont pas épuisé leurs crédits de congé.

Un planning de congé du personnel est en chantier et sera opérationnel à partir du mois de juillet 2000.

Un manuel de procédures existe et l'équipe du projet s'en inspire dans le cadre de l'exécution des travaux.

2.5.2- Conditions de travail

- Les locaux affectés au FDL sont très exigus par rapport au personnel existant.
- Le parc informatique est insuffisant. Il faut prévoir l'acquisition de trois (3) micros - ordinateurs.
- Les deux (2) véhicules prévus dans le cadre du programme ont été mis en place et sont fonctionnels. Compte tenu de la masse de travail et des problèmes d'éloignement dans la zone du projet, un véhicule supplémentaire a été mis à la disposition du FDL, mais celui - ci n'est pas fonctionnel. Par conséquent, il importe de réformer la PAJERO et d'acquérir un troisième véhicule neuf pour le projet assorti du recrutement de son chauffeur.

2.5.3- Situation des équipements

- Le FDL dispose des équipements permettant une exécution correcte des activités.

Après le rattachement d'un cinquième arrondissement au programme, il serait logique d'équiper le CERP de cette localité d'une moto à l'instar de ce qui s'est fait ailleurs.

- Le FDL dispose d'un site Internet (fdlmfall@telecomplus.sn)
- L'inventaire des équipements est tenu à jour au niveau de la comptabilité. Il serait judicieux d'établir et d'afficher les fiches d'inventaires de matériels par bureau.

2.5.4- Système de classement des dossiers

Le système de classement des dossiers est opérationnel et mis à jour régulièrement.

2.6- Communication / Coordination

2.6.1- Gestion de l'information

Le courrier est traité par le coordonnateur du programme avec un système d'enregistrement des correspondances. En fonction de la nature du dossier et de son urgence, le coordonnateur convoque son équipe pour examen des dossiers.

Un système de circulation interne du courrier est mis en place et permet à chaque agent de disposer de son contenu et d'harmoniser les niveaux d'information.

2.6.2- Coordination interne

Le mécanisme de coordination interne tourne autour de:

- Réunions techniques hebdomadaires (tous les lundi) qui sont des temps forts d'évaluation et de programmation des activités de l'ensemble des divisions. Chaque réunion est sanctionnée par un compte rendu.
- Réunions spécifiques pour examiner des notes externes venant souvent du siège
- Réunions du coordonnateur à Dakar, sur demande du siège . Ces réunions gagneraient à être institutionnalisées de façon mensuelle pour une meilleure coordination des interventions.

L'équipe technique effectue de fréquents déplacements qui ne sont pas toujours assortis d'ordres de mission. Pour la sécurité des agents, il y a lieu de combler ce manquement.

2.6.3- Coordination externe

- Participation aux réunions du CDD sur invitation.
- Participation aux réunions du CRD sur invitation.
- CDD élargi sur initiative du FDL pour informer les partenaires sur l'avancement des travaux du Programme FDL-Kédougou
- Réunions trimestrielles avec la Cellule Communale d'Appui au Développement (CCAD) pour examiner l'état d'avancement des travaux, les appels d'offres, etc. Cette cellule joue un rôle de décision.
- Réunion trimestrielle avec les Cellules Locales d'Appui au Développement (CLAD) pour examiner l'état d'avancement des travaux. Ces cellules jouent un rôle de coordination uniquement.

Pour permettre à ces cellules d'avoir un réel pouvoir de décision, comme la CCAD, chaque communauté rurale peut donner mandat, par délibération, à un ou plusieurs conseillers selon le cas, pour la représenter à la cellule et participer à la prise de décision.

2.6.4- Visibilité du projet

Le FDL n'a pas encore développé une véritable politique de communication lui permettant de rendre visible ses réalisations.

La mission recommande que des plaques portant la marque du FDL soient affichées sur les réalisations du projet et que des visites et points de presse soient de temps à autre organisés avec les médias.

2.7 CONSTATATIONS DES VISITES DE TERRAIN

SITES VISITES	CONSTATATIONS	RECOMMANDATIONS
COMMUNE DE KEDOUGOU	<p>* Grâce à l'appui du FDL d'importantes infrastructures ont été réalisées au profit de la commune (voirie, escaliers d'accès au débarcadère, réfection et équipement dispensaire municipal, réhabilitation : centre d'enseignement féminin CDEPS, Place publique et stade municipal...)</p> <p>* Acquisition de trois (3) chalands.</p> <p>* En dépit des efforts déployés par le FDL, la convention avec la commune n'est pas encore signée.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à l'achèvement de certains travaux avant l'installation de l'hivernage • Le FDL et la commune de Kédougou doivent tout mettre en œuvre pour la signature immédiate de la convention. En attendant cette signature, toute assistance à la commune doit être suspendue.
COMMUNAUTE RURALE DE MISSIRAH (Périmètre maraîcher et mini barrage)	<ul style="list-style-type: none"> * L'équipement du périmètre maraîcher est réalisé. * Les travaux du mini barrage de Saroudia viennent de démarrer. 	<p>Le FDL devrait veiller à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer un programme d'animation et de formation en vue de rentabiliser les investissements réalisés. - faire respecter l'article 21 de la convention d'assistance avec le conseil rural (fonctionnement, entretien et maintenance) - faire respecter les délais de réalisation du

III - EXAMEN DES CONCLUSIONS /RECOMMANDATIONS DE LA REVUE TECHNIQUE

Eléments de la revue technique		Observations /commentaires du projet	Observations /commentaires de la mission de suivi du 25 au 31 mai	Décision de la tripartite
Conclusion	Recommandations			
1. Consolidation et approfondissement des acquis des communautés rurales	1.1 Renforcer le processus de programmation annuelle par l'implication des villages et une analyse des programmes annuels	Il sera difficile de faire une programmation avec tous les villages car ce travail revient de droit aux conseillers ruraux élargis et une restitution est faite au niveau des villages, des fiches d'évaluation par projet existent	RAS	
	1.2 Prise en compte des problèmes d'éco-développement dans les communautés rurales de Dialacoto et Missirah	Ces problèmes sont pris en compte dans les PLD et seront approfondis par communauté rurale dans le cadre des études qui seront menées	RAS	
	1.3 Renforcer la formation des élus et notables locaux	Un programme de formation sur toute la durée du projet est prévu avec des	RAS	

	<p>1.4 Mettre un tableau de bord pour le suivi</p>	<p>partenaires compétents</p> <p>Le système de suivi évaluation élaboré a mis en place ces outils</p>	<p>RAS</p>	
<p>2. Recentrage et mise à niveau des outils d'appui au développement communal dans la ville de Kédougou</p>	<p>2.1 Mise en place des outils de gestion communale RFV et PIC</p> <p>2.2 Dynamisation des structures de concertation dans la commune</p>	<p>Le RFU a déjà été élaboré. Les audits seront faits par l'ADM</p> <p>La CCAD est fonctionnelle mais sera renforcée</p>	<p>RAS</p> <p>RAS</p>	
<p>3. Programmation financière plus rigoureuse</p>	<p>3.1 Faire une révision budgétaire pour une ré allocation de fonds sur certaines lignes</p> <p>3.2 Faire un audit financier</p>	<p>La proposition de révision a été faite et le projet attend toujours la réaction du siège</p> <p>OK</p>	<p>RAS</p> <p>RAS</p>	

<p>4. Renforcer la stratégie d'appui conseil basée sur le développement d'un réseau de prestataires de services.</p>	<p>4.1 Adapter les profils de l'équipe</p>	<p>Les profils sont adaptés par rapport aux objectifs du projet en tant que structure d'appui conseil et travaillera avec des partenaires relais</p>	<p>Equipe adéquate</p>	
<p>4.2 Renforcer le cadre institutionnel par la mise en place d'une agence de développement</p>	<p>La création d'une agence de développement ne peut être envisagée à court terme mais des cadres de concertation seront créés et renforcés et permettant à moyen terme d'aller vers cette agence</p>	<p>Cf. annexe 2</p>		
<p>4.3 Renforcer le partenariat avec les autres structures</p>	<p>Des contrats et des protocoles sont signés aux certains structures et seront approfondies</p>	<p>Mobiliser la contrepartie du gouvernement pour le démarrage de la nouvelle phase des pistes</p>		
<p>5. Mise en place d'un système de suivi évaluation évolutif</p>	<p>5.1 Adopter 4 niveaux de suivi : Suivi des activités d'exécution Suivi des conventions</p>	<p>Un plan de suivi évaluation a été mis en place selon les domaines précités</p>	<p>RAS</p>	

<p>6. Instaurer une meilleure coordination entre les différents niveaux de responsabilité</p>	<p>Suivi des intervenants Suivi financier</p> <p>6.1 Représenter les niveaux de responsabilité d'une part entre les chargés de programmes (NY et Dakar) et d'autre par l'équipe du FDL</p> <p>6.2 Créer et mettre en place un système interactif d'information entre les différents niveaux</p> <p>6.3 Meilleure programmation des missions de suivi organisées par le siège</p>	<p>L'équipe du projet entretient de bonnes relations avec ces deux niveaux x mais les réactions tardent souvent par rapport aux documents envoyés</p> <p>RAS</p> <p>Un nouveau cadre logique a été élaboré avec la mission de suivi évaluation et amélioré par la partie gouvernementale</p>	<p>RAS</p> <p>RAS</p> <p>RAS</p>	<p>RAS</p> <p>RAS</p> <p>RAS</p> <p>Cf annexe 1</p>
<p>7 Mise en place d'un nouveau cadre logique</p>	<p>7.1 Mise à niveau des objectifs de développement et des objectifs immédiats</p>			

V. ANNEXES

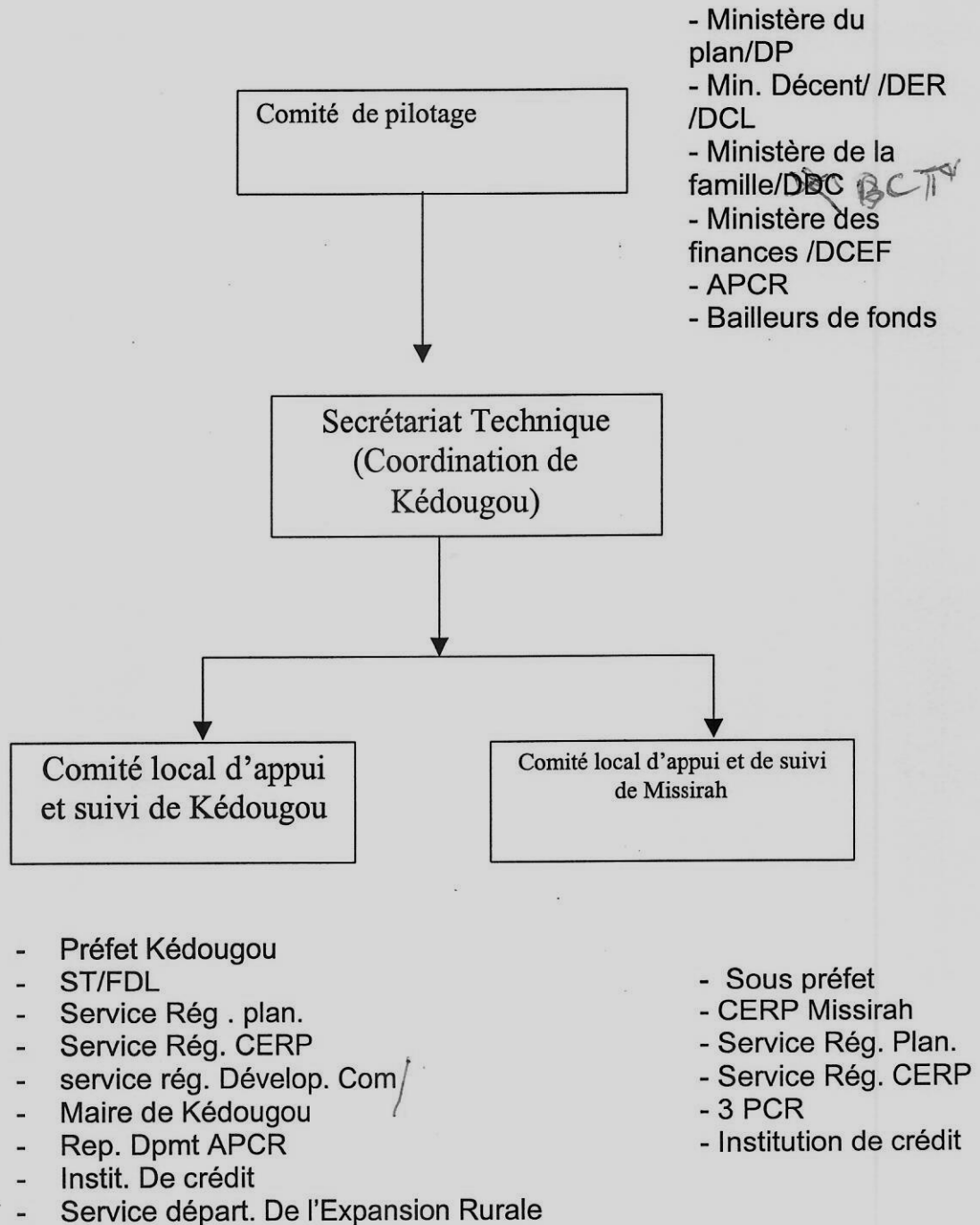
5.1 Annexe 1. Cadre logique proposé

DESCRIPTION	RESULTATS	INDICATEURS MOYENS DE VERIFICATION	RISQUES
Objectif de développement: Promouvoir le développement durable à travers le renforcement du processus de décentralisation et la lutte contre la pauvreté			
Objectif immédiat 1: Valorisation des espaces productifs villageois dans le cadre d'une gestion communautaire des terroirs	Résultat 1.1: 4 à 5 plans d'aménagement et de gestion de terroirs exécutés au moins à 20%	<ul style="list-style-type: none"> ◆ TDR élaboré ◆ Plans conçus ◆ Rapport annuel ◆ Ressources mobilisées pour l'exécution des plans 	L'approche participative effective
	Résultat 1.2 : 200 ha de bas-fonds exploités à 80% au moins une fois par an	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Plan d'aménagement disponible ◆ Contrats /PV de réception des travaux ◆ Dossier de projet formulé ◆ Cahiers et fiches de suivi ◆ Production obtenue ◆ Rapport annuel 	Insuffisance de la ressource EAU
	Résultat 1.3 : 70 000 plants sont distribués dont 30 000 fruitiers vendus	<ul style="list-style-type: none"> ◆ 10 Pépinières communautaires installées ◆ Fiches de suivi élaborés ◆ Rapport annuel 	

	<p>Résultat 1.4 : 50 exploitations fruitières modèles ont un taux de survie supérieur à 60% après un an</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Nombres d'exploitants ◆ Superficies plantées ◆ Fiches et cahiers de suivi élaborés ◆ Quantité de la production 	
	<p>Résultat 1.5 : 70% des projets au profit des OB sont suivis et génèrent des bénéfices nets</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Document de projets disponibles ◆ Nombres de bénéficiaires ◆ Fiches et cahiers de suivi élaborés ◆ Compte d'exploitation ◆ Rapport annuel 	
<p>Objectif immédiat 2: Ancrage des communautés rurales dans la sociétés rurales en tant que cellules d'animation de la vie économique et sociales entre plusieurs villages</p>	<p>Résultat 2.1: 13 PLD élaborés et 13 PIA financés</p> <p>Résultat 2.2: Un programme de formation élaboré, exécuté et permettant de toucher environ 400 élus et notables formés, 50 matrones, 25 ASC, 20 pépiniéristes, 50 exploitants pilotes, 40 AVC et gérants de dépôts vétérinaires, 200 membres d'organisations de base</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Documents des PLD et PIA disponibles ◆ Tableau de programmation ◆ Fiche de suivi des réalisations ◆ Rapport annuel ◆ Ressources mobilisées ◆ TDR élaborés ◆ Nombre de sessions de formation ◆ Nombre de participants ◆ Rapport annuel 	<p>Non mobilisation de la participation financière des populations</p>

	<p>Résultat 3.3 : Infrastructures et équipements socio-économique réalisées (une gare routière, 50 souks, réhabilitations chambres de métiers, réhabilitation CDEPS, Escaliers, 3 Chalands achetés, réhabilitation et équipement poste de santé DALABA, 1 pont de franchissement à Dinguessou etc...)</p> <p>Résultat 3.4 : 10 projets productifs au profit des OB appuyés</p>	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Etude de faisabilité ◆ Document technique disponible ◆ Fiches de suivi disponible ◆ Contrats et PV de réceptions ◆ Augmentation des bénéficiaires ◆ Rapport annuel ◆ Documents projets formulés ◆ Cahiers et fiches de suivis élaborés ◆ 200 bénéficiaires recensés ◆ 70% des projets financés génèrent des bénéfices nets ◆ Rapport annuel 	
--	--	---	--

- 5.2 ANNEXE 2 : CADRE INSTITUTIONNEL PROPOSE



5.3- ANNEXE 3

ETAT DES RESULTATS / OBJECTIFS DU FDL

OBJECTIFS IMMEDIATS ¹	RESULTATS ATTENDUS	ETAT DE REALISATION	LOCALISATIONS	OBSERVATIONS
Objectif n° 1 Valorisation des espaces productifs villageois dans le cadre d'une gestion communautaire des terroirs	Mise en exploitation du potentiel productif et amélioration des systèmes de production	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à un groupement pour un projet maraîcher <ul style="list-style-type: none"> - extension et clôture d'un périmètre maraîcher - fonçage de 2 puits équipés chacun de 2 pompes manuelles - mise en place de 8 bassins d'eau • Appui à un groupement pour l'installation d'un moulin à mil • Appui à un groupement pour un projet d'aviculture • Etudes des possibilités d'aménagement de 9 bas fonds pour une superficie de 100 ha <ul style="list-style-type: none"> - Restitution des études aux différentes communautés concernées - Mise en place de comité de gestion des bas fonds <p style="text-align: center;">ETAT DE REALISATION</p>	<p>Missirah</p> <p>Samécouta Dantila</p> <p>Gandjiri</p> <p>Missirah, Dialakoto, Néttéboulou, Salémata, Dakately, Missirah Sirimana (2), Médina Baffé, Bandafassi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • De 1/4 ha on est passé à 1,5 ha. • Problèmes organisationnels et d'encadrement du GPF • Groupement de 132 membres • Groupement de 48 membres • Groupement de 54 membres • Important travail de sensibilisation et de mobilisation sociale et orientation des comités de gestion vers les structures de crédits (ACEP) • Mise en valeur sommaire des bas fonds pour l'hivernage en cours et leur aménagement prévu pour octobre 2000

¹ Les objectifs et résultats indiqués sont ceux formulés dans le document du projet. La mission note leur imprécision (Cf. cadre logique proposé)

OBJECTIFS IMMEDIATS	RESULTATS ATTENDUS	LOCALISATIONS	OBSERVATIONS
	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre des mesures de conservation communautaires des ressources naturelles 	<ul style="list-style-type: none"> Etude de faisabilité technique de la construction de 2 retenues d'eaux I.E.C sur l'exploitation des ressources des forêts et des rivières susceptibles de générer des revenus et des ressources pour l'économie locale Installation de l'ACEP et de 6 caisses de crédits dans les terroirs Formation de 18 pépiniéristes communautaires Création et redynamisation de 50 comités de lutte contre les feux de brousse 	<ul style="list-style-type: none"> Démarrage effectif de la construction des 2 retenues d'eaux (le 26/05/00 pour Missirah et le 29/05/00 pour Dialakoto) Nécessité de capitaliser l'expérience des autres partenaires comme le PGCRN L'ACEP n'a pas de relations formelles avec le FDL. Elle a signé un protocole avec le FENU pour prendre en charge l'accès au crédit des populations
		<p>Missirah & Dialakoto</p> <p>Salémata, Saraya & Fongolimby</p> <p>Kédougou, Saraya, Tomboronkoto, Fongolimby, Salémata, Missirah, Bandafassi</p> <p>Voir annexe 2</p> <p>Toutes les CR sauf Tomboronkoto, Netteboulou et Bandafassi</p>	

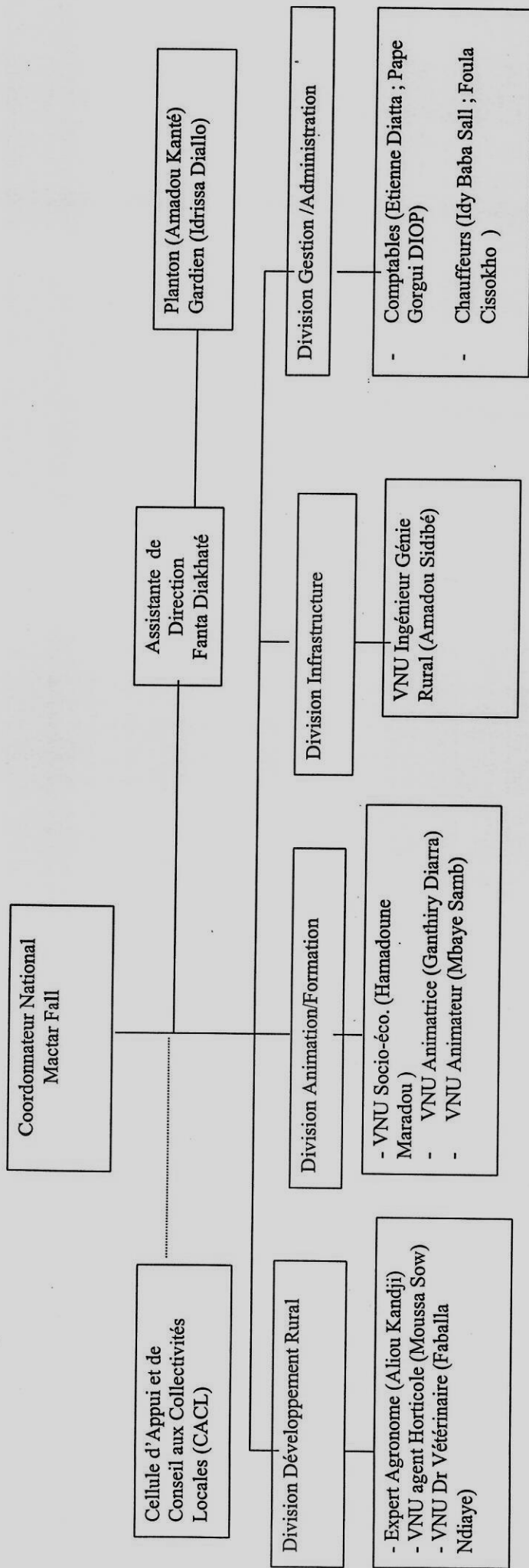
OBJECTIFS IMMEDIATS	RESULTATS ATTENDUS	ETAT DE REALISATION	LOCALISATION	OBSERVATIONS
<p>Objectif n° 2</p> <p>Ancrage des communautés rurales dans la société rurale en tant que cellule d'animation de la vie économique et sociale entre plusieurs villages</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités de gestion des communautés rurales • Utilisation et gestion des bases de données villageoises • Réalisation de certains investissements prioritaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation de 455 élus et notables locaux • Formation de 23 matrones • Formation de 9 auxiliaires de santé communautaire • Formation de 17 auxiliaires vétérinaires et gérants de dépôts vétérinaires • Reformulation de 13 PLD • Elaboration de plans d'investissement triennaux et annuels pour les CR • Réhabilitation et équipement de 13 maisons communautaires • Fonçage de 19 puits • Réfection de 6 puits existants • Construction de 3 maternités rurales • Construction de 9 cases de santé • Réhabilitation d'une salle de classe 	<p>Voir annexe 2</p> <p>Toutes les CR cibles</p> <p>Toutes les CR cibles</p> <p>Dans les 13 CR cibles du projet</p> <p>Voir annexe 2</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de différents comités de gestion (santé humaine et animale, pépinières villageoises, etc.) • Les Conseils ruraux font toujours référence aux PLD pour toutes leurs actions de développement • L'objectif de désenclavement des zones de production pour permettre l'écoulement des produits agricoles est jugé trop ambitieux par rapport aux possibilités des collectivités locales et à l'insuffisance des fonds mis en place par le FDL

OBJECTIFS IMMEDIATS	RESULTATS ATTENDUS	ETAT DE REALISATION	LOCALISATIONS	OBSERVATIONS
<p>Objectif n° 3</p> <p>Promotion de la ville de Kédougou en tant que centre secondaire de relais sous – régional en vue de la dynamisation des échanges ville – campagne</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de la commune de Kédougou d'un fonds d'investissement de mise à niveau des équipements urbains et d'appui à la gestion communale 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de 2 nouvelles salles de classe Construction d'un foyer de femmes Equipement de 4 bibliothèques scolaires Mise en place de 5 dépôts vétérinaires Elaboration du PIC Elaboration du programme d'investissement triennal Réhabilitation de la Place SENGHOR Extension et réhabilitation de l'éclairage public Construction d'un terrain multi-fonctionnel Appui institutionnel à la commune de Kédougou (micro-ordinateur, imprimante, photocopieuse, interphone, mobilier et matériel de bureau, etc.) Réhabilitation du CDEPS Réhabilitation du CETF Réhabilitation du stade municipal 		<ul style="list-style-type: none"> Ces travaux ont été réalisés à 90% par des entrepreneurs et de la main d'œuvre locale

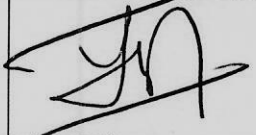

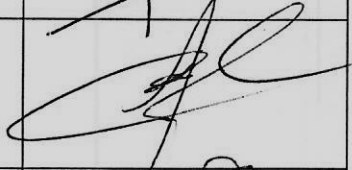
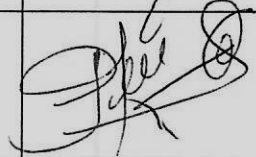
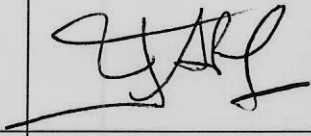

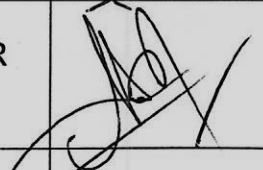
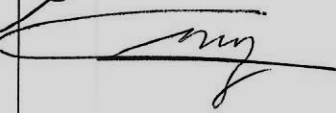
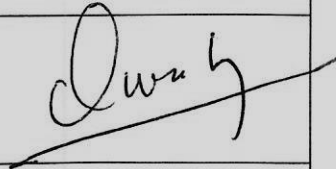
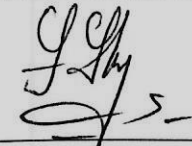
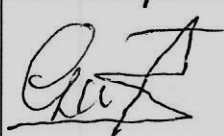
OBJECTIFS IMMEDIATS	RESULTATS ATTENDUS	ETAT DE REALISATION	LOCALISATIONS	OBSERVATIONS
	<ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition, pour les initiatives privées aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, d'outils et services financiers de proximité relayés par des caisses d'épargne et de crédit 	<ul style="list-style-type: none"> Réfection et équipement du dispensaire municipal de Dalaba Achat de 3 chalands pour la traversée du fleuve Construction d'un escalier débarcadère Remise en état de la voirie communale Réalisation du registre foncier de la commune Formation en informatique de 3 agents municipaux 		<ul style="list-style-type: none"> Pas de relations formelles entre ACEP et FDL Réalisation en cours de 2 projets d'aviculture (poulailler) avec les GPF
		<ul style="list-style-type: none"> Installation de l'ACEP à Kédougou et de caisses de crédit et d'épargne dans les chefs lieux d'arrondissement et dans la CR de Tomborocoto Mise en place d'une subvention de 66 millions pour les organisations de base de la Commune 		

5.5- ANNEXE 5

ORGANIGRAMME DU SECRETARIAT TECHNIQUE



COMPOSITION DE LA MISSION

PRENOM & NOM	FONCTION / STRUCTURE	EMARGEMENT
Aboubacry Demba LOM	Directeur de la Planification	
Falilou Mbacké GUEYE	Directeur de l'Expansion Rurale	
Mamadou DIOUF	Directeur des Collectivités Locales	
Ousmane KA	Conseiller Technique / MFSN CN- / BCS / BCS	
Arona FALL	A.R.R / P- PNUD	
Boubacar FALL	A.R.R / P- PNUD/FENU	
Abdoul Aziz YADE	Chargé de Programmes APCR	
Mamour Ousmane BA	Chef Bureau Amérique / DCEP / MEF	
Oumar WADE	Chef DIVISION Etudes, Formation et Communication/DER	
Boubacar SONKO	Chef Division Coordination et Suivi des CERP / DER	
Amadou Makhtar GAYE	Chef Division des Collectivités Locales / DCL	

Babacar MBAYE	Chef Division Planification Régionale / DP	
Salou BATHILY	Chef Service Régional de la Planification de Tambacounda / DP	
Mansour SENE	Chef Service Régional de l'Expansion Rurale de Tambacounda / DER	
Matar FALL	Coordonnateur du FDL	
Aliou KANDJI	Expert Agro - économiste, Chef de la Division Développement Rural du FDL	